Bretagne Formation Conseil
Centre de Formation
Risques Professionnels – Management - Vente

| E F | Echafaudages Fixes |
|---|---|

**Objectifs**

Monter, vérifier, réceptionner, utiliser, réaliser la maintenance des échafaudages de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous :
- montage façade avec console
- montage porte à faux
- montage poutre de franchissement
- levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage.

Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied et réaliser les vérifications journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens des réglementations 408.

**Moyens & Méthodes**

• Supports audiovisuels adaptés (vidéo projecteur).
• Alternance entre théorie et pratique
• Mises en situations réelles

**Pré-requis**

Etre agé d'au moins 18 ans
Etre reconnu apte médicalement
Lecture de la langue Française

**Public**

Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

Attention: Une formation à l'utilisation du **Harnais de sécurité** peut être nécessaire.

**Durée**
Initiale : **2** jours - 14h
Recyclage préconisé tous les 5 ans

**Lieu**
Au sein de l'entreprise, de la collectivité ou en centre.

Non accessible aux personnes à mobilité réduite

**V102023**

1. Formation Théorique

- Les enjeux de la prévention.
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- La prévention des risques.
  - Signaler les situations dangereuses.
  - Communiquer - rendre compte.
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.

2. Formation pratique

- La préparation du montage.
- Montage et démontage d'un échafaudage de pied (cadre et multidirectionnel) en fonction des indications de la notice du fabricant et des contraintes du site
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
- Contrôle des acquis et des compétences

La validation se fait par le biais d'un QCM à la fin de la formation théorique et par une évaluation individualisée sur des exercices pratiques.

Validation : Attestation d'aptitude délivrée par le formateur